

**Appel aux présidents des partis politiques**

**Janvier 2019**

Depuis des dizaines d’années, l’exploitation de l’aéroport de Bruxelles-National provoque des problèmes de santé physique et mentale (médicalement et scientifiquement avérés) à un nombre toujours croissant de personnes survolées à basse altitude, en raison des nuisances sonores et des émissions de particules ultrafines, sans parler des risques de crash sur des zones densément peuplées. La gestion par les Autorités fédérales et régionales compétentes pour le trafic aérien n’a jamais été de nature à apporter des solutions aux problèmes rencontrés.

L’aéroport de Bruxelles-National étant, pour des raisons historiques, très mal implanté (à dix kilomètres à peine au nord-est du centre-ville), des centaines de milliers de personnes sont quotidiennement survolées, alors que des solutions pratiques existent pour minimiser leur nombre. Mais étrangement et scandaleusement, ces solutions tardent depuis trop longtemps à être mises en œuvre.

Entre-temps, le trafic aérien (passagers et fret) n’a cessé de croître de nuit comme de jour, les vols low-cost se sont multipliés et concurrencent de façon déloyale, à cause de la non-taxation du kérosène, d’autres modes de déplacement plus écologiques.

Par conséquent, l’association « Bruxelles Air Libre Brussel » vous demande instamment de faire du dossier « survol » un point prioritaire de vos programmes électoraux relatifs aux élections européennes, fédérales et régionales de mai 2019 en y intégrant les éléments suivants :

1. Le strict respect des normes de l’Organisation Mondiale de la santé (OMS) relatives au bruit des avions, ainsi que de l’arrêté « bruit » de la Région de Bruxelles-Capitale, avec « tolérance zéro » et accélération de la procédure de perception des amendes envers les compagnies aériennes en infraction.
2. La suppression des vols de nuit (dont le coût social dépasse largement le bénéfice économique), ou à tout le moins la fixation des horaires de nuit de 23h à 7h et le strict respect du quota annuel actuel des vols de nuit.
3. La limitation à 250.000 mouvements de la capacité maximum de l’aéroport, qui doit rester ainsi un «aéroport urbain », en s’opposant au projet de doublement du trafic souhaité par Brussels Airport Company (BAC) et en stimulant de meilleures synergies de BAC avec les aéroports régionaux (low-cost, fret…), ce qui permettrait la création de nombreux emplois au niveau belge.
4. L’utilisation de routes aériennes qui évitent le survol des zones densément peuplées, et en particulier de la Région bruxelloise.
5. Le recul de 1800 mètres du seuil de la piste 25L, et son utilisation d’une manière optimale de sorte à réduire le nombre d’habitants survolés.
6. La réalisation d’une étude sérieuse sur l’impact des particules ultrafines émises par le trafic aérien sur la santé des populations survolées.
7. En vue de freiner le réchauffement climatique, l’application au niveau fédéral d’une taxe de « transition écologique » à tous les vols au départ de l’aéroport, et le soutien au niveau européen à la création d’une taxe sur le kérosène.

Enfin, l’association « Bruxelles Air Libre Brussel » vous demande de vous engager à défendre impérativement les éléments énoncés ci-dessus lors des négociations de participation à un futur gouvernement fédéral et/ou régional.

**Bruxelles Air Libre Brussel asbl/vzw**

Editeur responsable : Brigitte Buffard – av. de Lothier 8 – 1150 Bruxelles – [www.bruairlibre.be](http://www.bruairlibre.be)